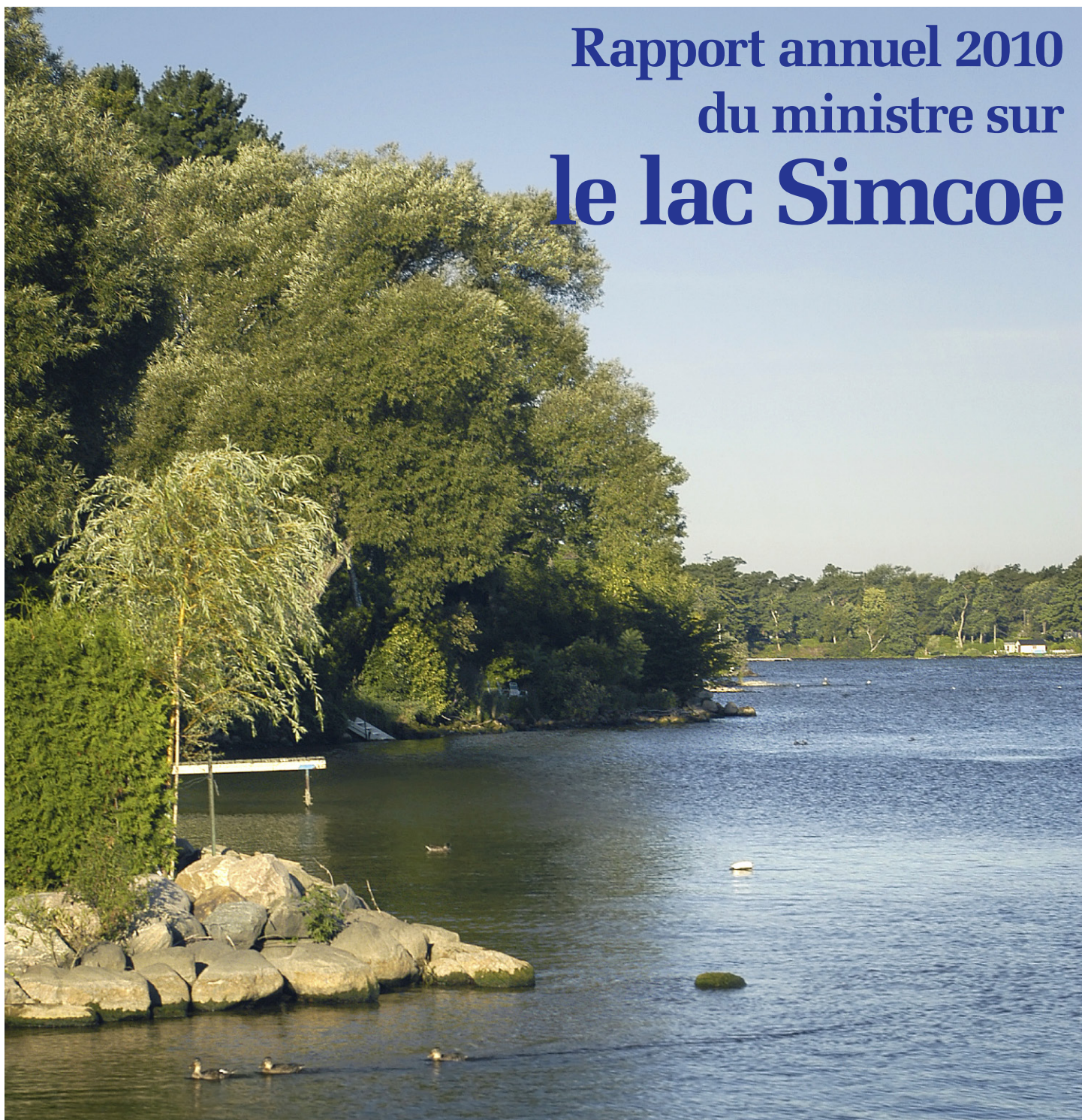
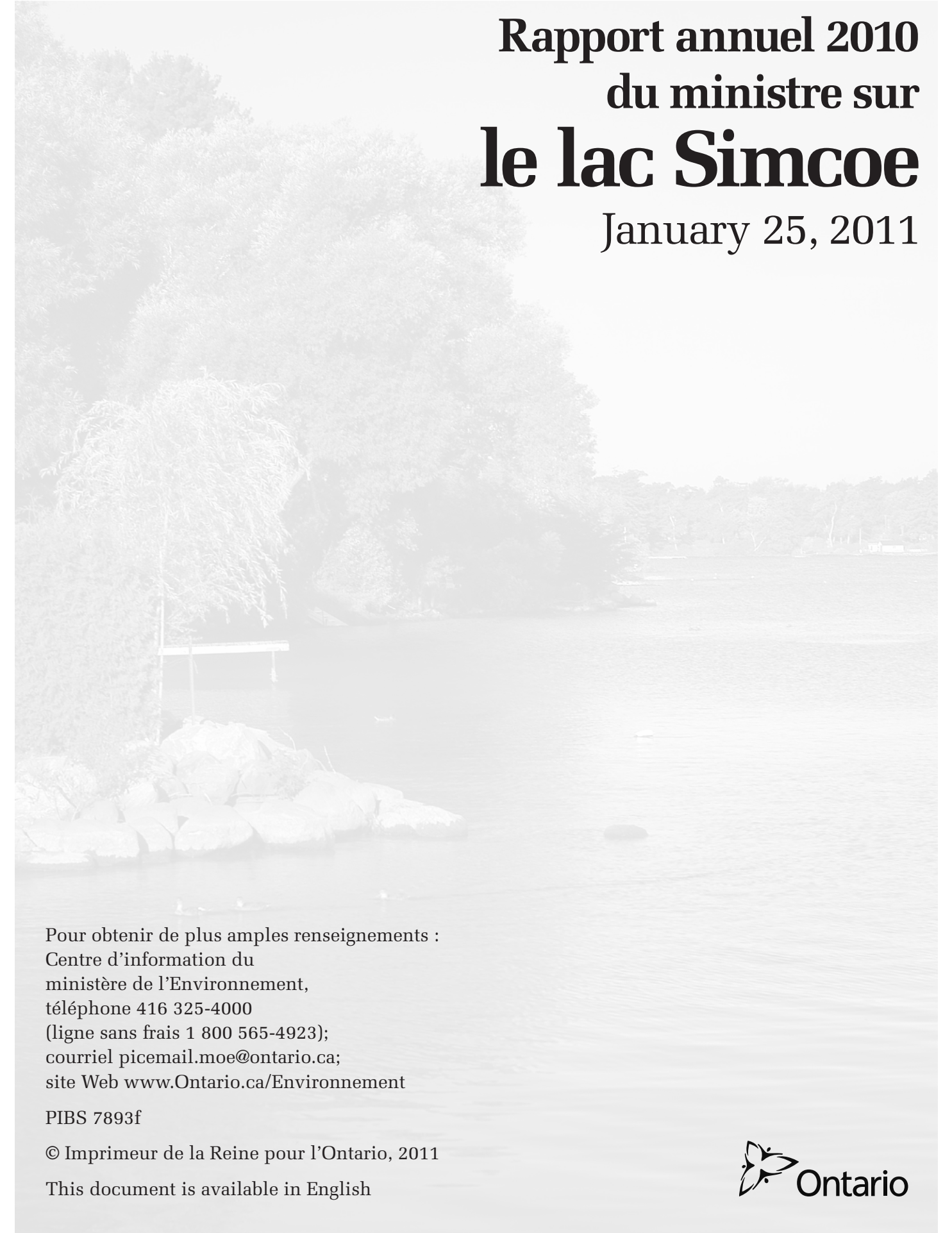


Rapport annuel 2010 du ministre sur le lac Simcoe





Rapport annuel 2010 du ministre sur le lac Simcoe

January 25, 2011

Pour obtenir de plus amples renseignements :
Centre d'information du
ministère de l'Environnement,
téléphone 416 325-4000
(ligne sans frais 1 800 565-4923);
courriel picemail.moe@ontario.ca;
site Web www.Ontario.ca/Environnement

PIBS 7893f

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011

This document is available in English



RAPPORT ANNUEL 2010 DU MINISTRE SUR LE LAC SIMCOE

TABLE DES MATIÈRES

2	Message du ministre de l'Environnement
4	Notre vision du lac Simcoe
7	Introduction
11	Une vie aquatique
16	Qualité de l'eau
23	Volume d'eau
27	Rives et patrimoine naturel
30	Espèces envahissantes : autres menaces et activités
34	Intendance, sensibilisation et mobilisation
40	Étapes suivantes
43	Remerciements
45	Annexe A

Message du ministre de l'Environnement

John Wilkinson

Je suis heureux d'annoncer que notre gouvernement poursuit son engagement et continue de prendre des mesures efficaces afin de protéger et restaurer la santé écologique du lac Simcoe et de son bassin hydrographique.

En juin 2009, nous avons diffusé le Plan de protection du lac Simcoe qui porte sur la marche à suivre pour rétablir l'équilibre du lac. Aujourd'hui, un an plus tard, nous pouvons dire que nous avons respecté nos engagements de la première année à la suite de la mise en œuvre du plan. Nous passons maintenant à l'étape qui consiste à tenir les engagements de la deuxième année et des années suivantes.

Le succès de la première année table sur l'excellent travail accompli par de très nombreux particuliers et groupes pendant plus de 30 ans et prépare le terrain aux progrès futurs.

Le gouvernement adopte une approche qui réunit toutes les personnes qui ont un rôle à jouer dans la protection et la restauration du lac. Notre travail est fondé sur les meilleures recherches scientifiques. Il est assez souple pour que nous puissions incorporer les nouvelles recherches et technologies à mesure qu'elles deviennent disponibles.

Au cours de l'année dernière, nous avons accompli des progrès sur un certain nombre de domaines prioritaires et avons l'intention de maintenir notre élan.

Nous avons élaboré une stratégie dynamique visant à réduire le phosphore dans le lac d'environ 40 %, soit de 72 tonnes à 44 tonnes par an. Il s'agit d'une stratégie à long terme qui exige l'intervention de toutes les parties ayant un intérêt dans le lac Simcoe afin que nous puissions atteindre notre objectif.

Nous avons affecté des fonds provinciaux pour faire avancer les recherches scientifiques relatives au lac et sa santé écologique.

Nous avons mis en œuvre, de concert avec nos partenaires en matière de réglementation, des politiques exécutoires qui aideront à assurer que l'élaboration d'autres activités de réglementation soit entreprise de manière qui protège les caractéristiques naturelles clés, nos rives et la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique.

Nous avons appuyé des activités d'intendance en faisant la promotion des meilleures pratiques de gestion pour les agriculteurs et le secteur agricole ainsi que des mesures individuelles à l'intention des résidents et propriétaires de chalets locaux.

Les mesures individuelles font une différence. Que vous soyez agriculteur, résident, visiteur, plaisancier ou pêcheur à la ligne, vous pouvez protéger le lac Simcoe. Au cours de l'année prochaine, nous élaborerons d'autres programmes pour aider toutes les parties concernées, qu'elles soient près des rives ou dans tout endroit du bassin hydrographique, à agir pour protéger le lac.

Nous avons aussi réuni trois groupes importants afin qu'ils fournissent conseils et compétences : le Comité scientifique du lac Simcoe, le Comité de coordination pour le lac Simcoe et le réseau/alliance d'intendance du lac Simcoe.

Ce ne sont que certains des points saillants de la mise en œuvre de l'année dernière. Au total, notre gouvernement et ses partenaires ont examiné à ce jour 88 des 119 politiques comme il est indiqué dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Je vous encourage à lire le présent document, notre premier rapport annuel sur la mise en œuvre du plan et les résultats que nous commençons à constater.

Aucune partie de ce travail n'aurait pu être réalisée sans la compétence et le dévouement d'un certain nombre de particuliers et de groupes participant au projet. Je tiens à remercier tous nos partenaires. Ils font une différence importante dans le succès du projet du bassin hydrographique du lac Simcoe.

Certes, nous avons réalisé tous les engagements que nous nous sommes fixés pour la première année mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons poursuivre notre collaboration avec nos partenaires et atteindre nos objectifs en matière de mise en œuvre comme ils sont prévus dans le plan.

Ce projet est important pour le lac Simcoe, mais il est aussi important pour le patrimoine naturel en Ontario car nous travaillons en vue de créer des collectivités viables et soucieuses de l'environnement dont elles dépendent et jouissent.

J'espère poursuivre notre collaboration avec vous, nos partenaires, pour faire de la vision d'un bassin hydrographique du lac Simcoe en bonne santé une réalité.

*Le ministre de l'Environnement
John Wilkinson*

<i>« Je tiens à remercier tous nos partenaires. Ils font une différence importante dans le succès du projet du bassin hydrographique du lac Simcoe. »</i>
--

Notre Vision du lac Simcoe

Nous croyons ...

Que le lac est la vie et que la santé du lac détermine la qualité de vie.

Nous voyons un bassin hydrographique du lac Simcoe...

Où un environnement sain constitue les fondations de collectivités saines, d'une population saine et d'une économie saine

Où le bien-être de diverses formes de vie est amélioré : celui des poissons, des animaux sauvages, des plantes et des êtres humains

Où nous protégeons notre environnement naturel pour les générations futures

Où les rives naturelles sont entretenues et où l'*aménagement* est bien planifié et tient compte de l'écologie

Où les résidents, les gouvernements, les entreprises et les industries sont les gestionnaires de la terre, de l'eau et du patrimoine naturel

Où il y a une coopération, une direction et une responsabilité plus grandes de toutes les parties en vue de protéger le *bassin hydrographique du lac Simcoe* pour les générations actuelles et futures

Où nos enfants peuvent amener leurs enfants à la plage et où nos petits-enfants pourront amener leurs petits-enfants pêcher et faire du canot.

Au sujet du lac Simcoe

Le lac Simcoe est le plus grand lac intérieur du Sud de l'Ontario. Il abrite un patrimoine naturel qui comprend des terres humides, des terrains boisés et des habitats fauniques et aquatiques, en plus d'être le lieu de résidence d'environ 350 000 personnes.

Faits supplémentaires sur le lac :

- On compte près de 12 000 chalets autour du lac, ce qui fait augmenter la population de 50 000 personnes au cours des mois d'été.
- 35 rivières se déversent dans le lac Simcoe, notamment la rivière Holland, la rivière Black, la rivière Beaver, la rivière Pefferlaw et le bassin hydrographique Uxbridge Brook, totalisant près de 4 000 kilomètres de cours d'eau.
- Le lac Simcoe fait vivre de nombreux animaux aquatiques, notamment :
 - des poissons d'eaux froides comme le touladi et le grand corégone;
 - des poissons d'eaux chaudes comme l'achigan et la perche;
 - des invertébrés, notamment les écrevisses, les insectes, les escargots et les myes;
 - des amphibiens et des reptiles;
 - du benthos (organismes qui vivent dans le fond ou près du fond du lac) et du plancton.
- 65 espèces vivant dans l'écosystème du bassin hydrographique sont des espèces rares et 33 d'entre elles sont à risque, notamment la salamandre de Jefferson et la tortue ponctuée.
- Le lac Simcoe est le lac intérieur qui connaît l'activité de pêche la plus intense dans la province. En 2005, les pêcheurs à la ligne ont passé plus de 700 000 heures à pêcher sous la glace du lac Simcoe, de la fin de janvier jusqu'au milieu de mars.
- Les activités récréatives injecteraient plus de 200 millions de dollars par année dans l'économie locale.
- De façon générale, 47 % de la superficie des terres du bassin hydrographique du lac Simcoe (près de 2 800 kilomètres carrés) sont actuellement réservés à des fins agricoles. L'agriculture contribue au moins 300 millions de dollars par an à l'économie provinciale.
- Près de 35 % de la superficie du bassin hydrographique du lac Simcoe sont sous le couvert naturel (comme les terrains boisés et les terres

humides). La répartition du couvert naturel varie dans le bassin hydrographique avec un pourcentage peu élevé de 9 % dans le sous-bassin hydrographique des criques de Keswick à un pourcentage maximal de 55 % dans le sous-bassin hydrographique des criques de Carthew Bay.

INTRODUCTION

Contexte

De nombreux groupes et particuliers travaillent sans relâche pour protéger et restaurer le bassin hydrographique du lac Simcoe.

Pour aider à mener à bien leurs projets et tabler sur les nombreuses initiatives efficaces, le gouvernement a élaboré la [Loi sur la protection du lac Simcoe](#), adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario en décembre 2008, et le [Plan de protection du lac Simcoe](#), entré en vigueur le 2 juin 2009.

Ces réalisations étaient importantes. La loi était la première en son genre au Canada à se concentrer sur un bassin hydrographique et le plan était le premier du genre en Ontario à examiner les dangers identifiés qui menacent le bassin hydrographique du lac Simcoe.

Le plan tient compte des consultations avec les citoyens et des conseils spécialisés des scientifiques. Il établit une nouvelle norme en matière de protection environnementale d'un bassin hydrographique et fournit une feuille de route pour aider à restaurer et protéger la santé du lac Simcoe.

Le présent rapport 2010 du ministre sur le lac Simcoe est le premier de nos rapports sur la mise en œuvre du plan. Il couvre les activités qui ont eu lieu durant le premier exercice, soit durant la période comprise entre juin 2009 (date de diffusion du plan) et août 2010. Tout au long du rapport, l'utilisation du « nous » renvoie au gouvernement de l'Ontario et au travail produit dans le cadre des initiatives entreprises par de nombreux ministères et partenaires; autrement, le ministère responsable est identifié.

Nous avons organisé le rapport en sections qui suivent le Plan de protection du lac Simcoe et qui portent sur les domaines les plus importants à la santé du lac Simcoe :

- Restaurer la santé de la **vie aquatique** dans le bassin hydrographique du lac Simcoe, page 12
- Améliorer la **qualité d'eau**, en réduisant notamment le phosphore dans le lac, page 16
- Maintenir le **volume** d'eau, page 23
- Améliorer la santé de l'écosystème en protégeant et en réhabilitant les domaines importants, comme les **rives et le patrimoine naturel**, page 27

- Examiner les effets d'autres dangers et activités, comme les **espèces envahissantes**, page 30
- Élaborer des programmes d'**intendance, de sensibilisation et de mobilisation**, page 34.

Dans la section portant sur les **étapes suivantes**, nous avons mis en évidence les projets qui sont une partie importante de la deuxième année du plan de mise en œuvre.

Chaque chapitre met en vedette certains des travaux réalisés ou en cours de réalisation. Pour avoir une liste complète des politiques mises en œuvre et une mise à jour du statut, veuillez consulter la [table de mise en œuvre](#). Pour avoir la liste des objectifs que nous cherchons à atteindre, veuillez consulter la page 4 du Plan de protection du lac Simcoe.

Aperçu sélectif : points saillants de la mise en œuvre

La première année a été importante pour le gouvernement et ses partenaires car elle a permis de tabler sur l'ancien travail accompli et de jeter les fondations des progrès futurs. Nous avons consacré cette première année à élaborer la bonne approche et à prendre des mesures immédiates pour protéger le lac.

Voici certains des points saillants de la mise en œuvre :

- Élaborer une [stratégie de réduction du phosphore pour le bassin hydrographique du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) qui fixe une approche à long terme et graduelle en vue de réduire le phosphore dans le lac d'environ 40 %, soit de 72 tonnes à 44 tonnes par an. Nous avons diffusé la stratégie en juillet 2010.
- **Mise en œuvre des politiques ayant une incidence sur l'aménagement du bassin hydrographique pour protéger les caractéristiques naturelles, les rives et la qualité d'eau**, en prévoyant notamment des séances de formation aux planificateurs en matière d'aménagement du territoire (palier provincial, municipalités, office de protection de la nature et secteur privé) pour améliorer leur compréhension des exigences du Plan de protection du lac Simcoe et des conséquences des décisions environnementales bien éclairées en matière d'aménagement et de planification du territoire.
- Diffuser un [rapport sur la qualité de l'eau dans le lac Simcoe](#). Ce rapport fournit une description préliminaire de la qualité de l'eau dans le lac Simcoe. Il comprend des renseignements sur la surveillance de la qualité de l'eau du lac au cours des 29 dernières années.

- **Mener une [étude de faisabilité d'un système d'échange axé sur la qualité de l'eau dans le bassin versant du lac Simcoe](#)** (en anglais seulement) qui pourrait éventuellement être un des outils de la [stratégie de réduction du phosphore pour le bassin hydrographique du lac Simcoe](#) (en anglais seulement).
- **Améliorer notre programme de surveillance** en matière de pêches et de biodiversité aquatique.
- **Soutenir les activités d'intendance** en élaborant et en faisant la promotion de programmes qui encouragent la mise en œuvre volontaire des :
 - meilleures pratiques de gestion par les agriculteurs et le secteur agricole;
 - mesures individuelles par les résidents et propriétaires de chalets locaux.
- **Lancer un site Web sur les espèces envahissantes** (test en bêta), une ressource sur le Web et un dispositif de repérage des espèces envahissantes dans le bassin hydrographique du lac Simcoe. Cette ressource a été élaborée en partenariat avec la fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario et le gouvernement fédéral dans le cadre du Fonds d'assainissement du lac Simcoe.
- **Élaborer des propositions pour la protection des rives.** Des propositions ont été élaborées et des consultations ont eu lieu concernant les restrictions réglementaires portant sur des activités spécifiques touchant le lac Simcoe. Compte tenu des conseils reçus, l'étape suivante consistera à élaborer un programme plus détaillé de protection des rives.

Par ailleurs, nous avons créé des groupes d'experts pour aider à orienter nos initiatives :

- **Comité scientifique du lac Simcoe** — ce comité est composé d'experts scientifiques qui fournissent leurs conseils sur le lac et ses bassins hydrographiques. Lire le communiqué de presse [Des scientifiques aident à protéger le lac Simcoe](#).
- **Comité de coordination pour le lac Simcoe** — ce comité représente les intérêts des municipalités, des agriculteurs et du secteur agricole, de l'industrie du tourisme, des pêches, des commerces, des promoteurs, des résidents, des propriétaires de chalets et des environnementalistes. Lire le communiqué de presse [Les partenaires aident à maintenir la propreté du lac Simcoe](#).

- **Réseau/Alliance d'intendance du lac Simcoe** — ce réseau regroupe des organismes, des particuliers, des groupes éducatifs, des entreprises et le secteur industriel en vue de partager l'information sur les programmes et occasions d'intendance et d'encourager la collaboration.

Le Comité de coordination pour le lac Simcoe et le Comité scientifique du lac Simcoe ont fourni de précieux conseils sur un certain nombre de nos résultats de la première année. L'annexe A dans le présent rapport comprend un résumé des recommandations fournies par les deux comités. Pour avoir une copie complète du procès-verbal des réunions des comités, veuillez visiter la page sur les [comités concernant le lac Simcoe](#).

Pour en savoir davantage

Lisez le [Plan de protection du lac Simcoe](#).

Consultez la [Loi sur la protection du lac Simcoe](#).

On ne saurait surestimer le rôle de la science dans la réussite du Plan de protection du lac Simcoe. Les recherches scientifiques et la surveillance sont les pierres d'angle de tout programme réussi de gestion environnementale. Notre comité travaille en étroite collaboration avec l'équipe provinciale sur le lac Simcoe. Il examine les découvertes scientifiques et fournit des conseils sur les mesures correctives. Nous continuerons à participer à ce partenariat efficace pour veiller à ce que le bassin hydrographique soit protégé pour les années à venir.

Docteur Peter Dillon, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur la biogéochimie des bassins hydrographiques, Université Trent, et directeur du centre Worsfold sur la qualité de l'eau.

UNE VIE AQUATIQUE

Contexte

Les communautés et habitats aquatiques du lac Simcoe sont menacés par la dégradation de la qualité de l'eau, l'utilisation non viable des terrains et les pressions exercées par d'autres activités humaines.

La santé des poissons du lac Simcoe et l'état de leur habitat sont un bon indice de la qualité de l'écosystème aquatique et de la santé générale de leur environnement.

Au cours de l'année dernière, nous avons travaillé à un certain nombre d'initiatives dans le but d'aider les communautés aquatiques et leurs habitats. Le ministère des Richesses naturelles a amélioré son programme de surveillance aquatique. Il a aussi commencé l'élaboration des [objectifs fixés pour les communautés de poissons](#), un document public qui aidera à garantir que les initiatives prises concernant le lac Simcoe tiennent compte de la communauté aquatique.

À mesure que nous avons une meilleure compréhension des communautés de poissons, soit celles des poissons d'eaux froides, des poissons d'eaux chaudes et des poissons des affluents, nous apprenons davantage sur leur milieu étendu, comme sur la grande question du changement climatique.

Notre programme de surveillance aide aussi à fournir une rétroaction quant au monde de fonctionnement de nos programmes; une réduction du phosphore dans le lac devrait améliorer graduellement les niveaux d'oxygène et, par conséquent, se traduire par une amélioration de l'état de santé des communautés de poissons.

Nous commençons à constater certains signes encourageants chez les communautés de poissons. En effet, le ministère a documenté la présence de cas de reproduction naturelle du touladi, du grand corégone et du cisco (corégone) qui sont tous des membres indigènes de la communauté de poissons d'eaux froides.

Apporter des améliorations

Le lac Simcoe est un bien provincial extraordinaire et le Plan de protection du lac Simcoe est une réponse extraordinaire sous forme de politique publique en vue de protéger et d'améliorer ce joyau naturel. Notre comité représente une gamme diversifiée de talents et de points de vue, toutes les parties travaillant vers le même objectif et je suis fier de participer à cette initiative. En notre qualité de membres de la collectivité, nous avons un rôle critique à jouer pour faire avancer le Plan de protection du lac Simcoe. C'est un défi que nous acceptons de relever et un objectif que nous sommes déterminés à atteindre.

Brian Tamblyn, président-directeur général, Georgian College et président du Comité de coordination pour le lac Simcoe

Améliorer notre programme de surveillance des communautés aquatiques

Pour améliorer et restaurer la santé de la vie aquatique dans le bassin hydrographique du lac Simcoe, nous devons améliorer nos connaissances des communautés de poissons et de leur environnement, soit les habitats dans lesquels ils vivent.

Au cours de l'année dernière, nous avons amélioré notre programme de surveillance des pêches et de la biodiversité aquatique afin qu'une plus grande partie du lac soit surveillée plus souvent. La surveillance comble certaines lacunes d'information et nous donne une image plus claire de la santé du lac.

À n'importe quel jour de la semaine au cours de l'année, on peut observer des scientifiques du ministère des Richesses naturelles ainsi que des biologistes de la vie aquatique et des biologistes des pêches, des limnologues et des techniciens, sur des bateaux ou des motoneiges en hiver, en train de recueillir des données sur la communauté aquatique et les pêches dans le lac Simcoe.

Les scientifiques surveillent les pêches : ils posent des questions aux pêcheurs à la ligne et notent les types et le nombre de poissons pêchés, la période de pêche et l'état de la pêche de manière générale.

Ils posent des questions à une gamme de pêcheurs à la ligne, comme les pêcheurs à la ligne d'hiver et les pêcheurs à la ligne qui pêchent dans les eaux libres, loin de la rive, pour déterminer les changements dans la communauté de poissons par saison et emplacement dans le lac.

Ils surveillent aussi la santé des populations de poissons : la taille, le poids, l'âge et l'état général. De plus, ils notent si les poissons sont des poissons de reproduction (marqués d'une ablation de la nageoire) ou s'ils se reproduisent naturellement ainsi que le genre de biodiversité, soit la variété du type de poissons, qu'ils aperçoivent dans le lac.

Les nouveaux renseignements que nous recueillons, combinés aux données que nous avons accumulées depuis 60 ans, représentent une excellente information à long terme sur les changements dans la communauté de poissons. L'information nous permet également de mieux comprendre l'incidence du changement climatique et des espèces envahissantes dans le lac et nous aidera à canaliser nos efforts de protection et de restauration.

Recherche aquatique

Au cours de l'année dernière, le gouvernement a aussi eu l'occasion de réunir des experts scientifiques, notamment dans les domaines de la qualité de l'eau, de l'eau de surface, des hydrologues et des limnologues, pour nous aider dans

nos recherches aquatiques, notre compréhension du fonctionnement du lac et, en fin de compte, de la meilleure façon de gérer le lac.

Nous collaborons avec un certain nombre d'universités, comme celles de Trent, de Victoria et de Waterloo, pour approfondir la recherche sur une gamme de sujets, notamment l'incidence des pratiques en matière d'aménagement du territoire, le changement climatique et les espèces envahissantes sur les réseaux alimentaires, la qualité de l'eau et la fonction de l'écosystème du lac Simcoe.

Au cours des prochaines années, cette recherche sera capitale pour faire avancer notre travail sur un certain nombre de projets, comme le changement climatique.

Programme d'empoissonnement

Pour répondre à l'effondrement de la population de poissons dans les années 1960 et 1970, le ministère des Richesses naturelles a lancé des programmes d'empoissonnement de touladi dans le lac Simcoe depuis 1966 et de grand corégone depuis 1982. Le but des programmes d'empoissonnement est de restaurer dans le lac Simcoe une communauté de poissons d'eaux froides capable de se reproduire de façon autonome et naturelle et de maintenir une activité de pêche récréative et ses avantages sociaux-économiques connexes.

Le touladi reproduit naturellement n'a pas été observé dans le lac depuis plus de 20 ans, à la suite des niveaux élevés de phosphore et des bas niveaux d'oxygène.

Nous remarquons actuellement certains signes positifs de changement. En effet, le ministère des Richesses naturelles constate depuis 2001 des signes de reproduction naturelle du touladi. Il remarque aussi des signes de rétablissement potentiel chez d'autres membres de la communauté de poissons d'eaux froides, notamment chez le grand corégone, cisco (corégone) et le chabot.

Depuis 2010, le ministère apporte certains changements à son programme d'empoissonnement de touladi. Il réduit l'empoissonnement du touladi de 50 %, soit de 100 000 à 50 000 fretins (poissons d'un an) sur une période de cinq ans avec un examen trois ans plus tard, soit en 2013.

Cette approche de gestion adaptative est le résultat de consultations à grande échelle avec le comité des intervenants en matière de pêche du lac Simcoe et le comité de gestion du lac Simcoe. Le comité des intervenants en matière de pêche du lac Simcoe est représenté par une vaste gamme d'intervenants qui fournissent des conseils au ministère sur les questions relatives à la gestion des pêches dans le lac Simcoe, le lac Couchiching et leurs bassins hydrographiques.

Le ministère a également tenu trois séances d'information pour donner l'occasion au public de faire connaître ses points de vue.

Les modifications apportées au programme d'empoissonnement nous aideront à déterminer si l'empoissonnement a une incidence sur la reproduction naturelle du touladi. À mesure que sont établies d'autres initiatives du Plan de protection du lac Simcoe, nous espérons assister à une augmentation de la reproduction naturelle de touladi et d'autres poissons d'eaux froides.

Pour en savoir davantage

Lisez [l'examen du programme d'empoissonnement de poissons d'eaux froides du lac Simcoe](#).

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir une mise à jour de chacune des politiques relatives à la vie aquatique dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Ce que vous pouvez faire

En tant que propriétaire d'un bien foncier le long de la rive

La végétation naturelle le long des rives des lacs et rivières joue un rôle crucial dans la protection de la qualité d'eau, en empêchant l'érosion du sol et en préservant la fonction de cet important milieu écologique. 90 % de l'ensemble de la vie dans le lac prennent naissance, sont élevés et se nourrissent dans la région de contact entre la terre et l'eau.

- Évitez la modification des rives dans la mesure du possible.
- Restaurez votre rive en plantant des espèces d'arbres et d'arbustes indigènes. Pour de plus amples renseignements, visitez le site à l'adresse suivante : <http://www.ontariostewardship.org/index.php>
- Ne créez pas des plages de sable par-dessus les lits naturels des lacs et rivières car cela risque de détruire les frayères.
- Installez des quais flottants ou des quais au montage en porte-à-faux pour réduire l'impact sur le lac et maintenir le mouvement de l'eau.

En tant que pêcheur à la ligne

- Suivez les règlements relatifs à la pêche récréative, assurez-vous de pêcher durant les saisons de pêche et respectez les limites de prises et

de possession. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web du ministère des Richesses naturelles [Les poissons de l'Ontario](#).

- Surveillez les espèces envahissantes et signalez toute espèce envahissante que vous apercevez sur le [système de repérage des espèces envahissantes](#) (en anglais seulement).
- Inspectez, videz et lavez votre équipement de pêche et celui de votre embarcation pour empêcher toute propagation des espèces envahissantes.
- Ne videz pas dans l'eau le contenu de vos seaux contenant les appâts vivants.
- Ralentissez votre vitesse près des rives pour réduire l'impact sur les sites de nidification des canards et huards.

QUALITÉ DE L'EAU

Contexte

L'examen de la qualité de l'eau, tout comme l'examen des communautés aquatiques du lac Simcoe, nous apprend énormément sur l'état d'un lac et du milieu qui l'entoure. Nous examinons un certain nombre de facteurs, comme les éléments nutritifs dans l'eau, les niveaux d'oxygène et la clarté de l'eau.

Il y a une bonne nouvelle à partager : nous constatons certaines améliorations dans la qualité de l'eau. Les mesures prises au cours des 30 dernières années nous ont aidés à réduire les niveaux de phosphore et, par conséquent, la teneur d'oxygène dans l'eau est maintenant plus élevée qu'elle ne l'était il y a 30 ans.

Toutefois, l'eau du lac Simcoe est toujours l'objet d'une grande préoccupation : les niveaux d'oxygène dissous dans les parties froides et profondes du lac sont trop faibles pour permettre à la communauté de poissons d'eaux froides du lac de se reproduire pleinement et de façon naturelle sans les initiatives d'empoissonnement. Un volume de phosphore de 72 tonnes par an, d'une variété de sources, est actuellement déversé dans le lac. Ces niveaux sont trop élevés. Nous savons aussi que d'autres questions, comme le changement climatique, les espèces envahissantes, les changements à l'aménagement du territoire et les pratiques conventionnelles en matière d'aménagement urbain ont une incidence sur la qualité de l'eau du lac.

La Première nation des Chippewas de Georgina Island a toujours eu une relation particulière avec le lac Simcoe. Cette relation touche presque chaque aspect de la vie quotidienne de cette collectivité. L'eau est la source de vie de la terre mère et elle doit être protégée.

Au cours des dix dernières années, la Première nation de Georgina Island a pris l'initiative de façon indépendante et a complété une révision générale de plus de 280 fosses septiques sur les îles Snake et Fox. Nous collaborons actuellement avec Georgian College, campus de Barrie, pour mener un projet de réduction de la pollution à des sources ponctuelles et non-ponctuelles sur les trois îles. Nous poursuivons les projets comme ceux portant sur l'identification des espèces à risque, la réhabilitation et la cartographie et la restauration des rives et des habitats de poissons autour de Georgina Island. Parmi les autres stratégies, mentionnons la planification et la facilitation d'ateliers et de séances d'information à l'intention des membres et propriétaires de chalets afin de les encourager à participer à la stratégie de réduction du phosphore.

La santé du lac Simcoe a une incidence importante sur cette collectivité des Premières nations. La Première nation des Chippewas de Georgina Island appuie vigoureusement le Plan de protection du lac Simcoe et ses initiatives.

- Extrait de la stratégie de réduction du phosphore du lac Simcoe.

Pour tabler sur le travail important réalisé au cours des trois dernières décennies et maintenir l'élan, le gouvernement a adopté des mesures dynamiques visant à protéger et à restaurer la santé écologique du lac. Voici certaines des initiatives réalisées durant l'année dernière :

- Lancement de la [stratégie de réduction du phosphore pour le bassin hydrographique du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) pour réduire les niveaux de phosphore dans le lac d'environ 40 %, soit de 72 to 44 tonnes par an.
- Diffusion du rapport sur la qualité de l'eau dans le lac Simcoe; ce rapport fournit l'information de référence depuis 29 ans sur la surveillance de la qualité d'eau du lac.
- Consultations sur une étude de faisabilité pour utiliser l'échange axé sur la qualité de l'eau dans le but de réduire les niveaux de phosphore dans le lac et le bassin hydrographique.

Apporter des améliorations

Notre stratégie de réduction du phosphore pour le bassin hydrographique du lac Simcoe

Le phosphore est un élément nutritif qui se produit naturellement et qui est nécessaire à la croissance de tous les organismes vivants; toutefois, une concentration trop élevée de phosphore entraîne une croissance excessive de plantes et d'algues. La décomposition de ces plantes et algues réduit les niveaux d'oxygène dans les eaux profondes du lac et prive les poissons de l'oxygène nécessaire à leur multiplication.

La réduction du phosphore dans le lac est d'une importance absolument essentielle pour améliorer la santé du lac, la qualité de l'eau et rétablir la reproduction autonome de la communauté de poissons d'eaux froides.

La [stratégie de réduction du phosphore pour le bassin hydrographique du lac Simcoe](#) (en anglais seulement), diffusée en juillet 2010, fournit une excellente feuille de route pour aller de l'avant : il faut une approche graduelle et à long terme (35 ans) pour réduire les niveaux de phosphore d'environ 40 %, soit de 72 tonnes à 44 tonnes par an.

Le but est d'aider à augmenter les niveaux d'oxygène dissous et d'assurer une communauté de poissons en bonne santé. La stratégie fixe la cible d'oxygène dissous à 7 mg par litre dans les eaux profondes du lac. Ce taux est nécessaire pour appuyer une reproduction autonome de la communauté de poissons d'eaux froides. Les concentrations d'oxygène se sont améliorées au cours des deux dernières décennies; toutefois, la moyenne mobile quinquennale est demeurée inférieure à la cible minimale de 7 mg par litre.

Notre stratégie identifie les principales sources de phosphore, notamment :

- le ruissellement des eaux pluviales des zones urbaines;
- les sources atmosphériques, comme la poussière et la terre soufflée par le vent;
- le ruissellement dans les régions rurales et agricoles;
- les polders agricoles comme le marais Holland (les polders sont des marais cultivés dans lesquels le niveau d'eau est maintenu grâce à un ensemble de stations de pompage et de canaux; dans ce cas-ci, le marais Holland a été gagnée à des fins agricoles);
- les stations de traitement des eaux d'égout;
 - les fosses septiques privées situées près du lac.

Pour chacune de ces sources, nous avons fixé des cibles de phosphore à court et à long terme et nous avons indiqué les différentes approches nécessaires pour réduire le phosphore dans chacune de ces sources.

Notre stratégie tient compte des nouvelles connaissances scientifiques, des meilleures pratiques ainsi que des conceptions et technologies nouvelles à mesure qu'elles deviennent disponibles.

Nos partenaires dans les collectivités du bassin hydrographique du lac Simcoe ont fourni des rétroactions et des renseignements sur la stratégie.

Surveillance et recherches scientifiques sur la qualité de l'eau

En mai 2010, le ministère de l'Environnement a diffusé le [rapport sur la qualité de l'eau dans le lac Simcoe](#) qui comprend des renseignements sur la qualité de l'eau du lac sur une période de 29 ans. Les renseignements ont été recueillis en partenariat avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe. Le rapport fournit une excellente description préliminaire sur la qualité de l'eau du lac, ce qui nous permet de comparer les améliorations dans l'état du lac.

Le rapport donne une idée des points qui se sont améliorés au cours des années et indique les régions qui ont besoin de plus d'aide. Il y a une bonne nouvelle. Nous avons remarqué certaines améliorations dans le lac au cours des 30 dernières années : les concentrations de phosphore ont généralement baissé et la clarté de l'eau s'est améliorée, ce qui signifie éventuellement de meilleures conditions de la vie aquatique.

Le ministère de l'Environnement établit des programmes de surveillance de la qualité de l'eau sur le lac Simcoe depuis les années 1970 et produit des rapports sur la qualité de l'eau une fois tous les quatre ans environ. Le ministère examine un certain nombre de questions relatives à la qualité d'eau, notamment les questions suivantes :

- Les éléments nutritifs : par exemple, le phosphore, le phosphate, l'azote.

- Les algues et les plantes : les mauvaises herbes et autres plantes qui obstruent les voies d'eau et les débits sortants et qui absorbent aussi l'oxygène.
- Les niveaux de pH : alcalinité/acidité de l'eau.
- Le carbone organique et inorganique dissous.
- D'autres ions, comme le calcium, le manganèse, le sodium, le potassium, le chlorure, le sulfate.
- La clarté générale de l'eau.
- Les températures de l'eau et l'oxygène dissous : la teneur en oxygène disponible pour les poissons et la vie aquatique.

Nouvelle inspection des fosses septiques

Les systèmes d'égouts sur place, soit les systèmes conçus pour traiter et éliminer les eaux usées domestiques, le long du lac Simcoe, contribuent au déversement du phosphore et des agents pathogènes. Nous estimons que les fosses septiques le long du lac déversent environ 4,4 tonnes de phosphore chaque année dans le lac.

Pour veiller au bon fonctionnement des systèmes d'égouts sur place, les municipalités seront tenues de procéder à une nouvelle inspection des systèmes existants. Les inspections porteront initialement sur les systèmes situés à une distance de 100 mètres de certaines parties de la rive du lac Simcoe. Elles devront être effectuées de nouveau cinq ans après le 1^{er} janvier 2011 et tous les cinq ans par la suite. Les inspections comprendront ensuite les fosses septiques situées à une distance de 100 mètres d'autres rives du lac Simcoe et à une distance de 100 mètres des autres lacs, étangs et rivières ou cours d'eau permanents dans le bassin hydrographique du lac Simcoe. Les inspections dans ce cas-ci seront exigées tous les cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2016 et une fois tous les cinq ans par la suite.

L'exigence d'inspecter fait partie d'une récente modification au Code du bâtiment (Règlement de l'Ontario 315/10) qui établit et régit les programmes d'inspection et d'entretien obligatoires des systèmes d'égouts sur place afin qu'ils soient administrés par les autorités principales (comme les municipalités, les bureaux de santé et/ou les offices de protection de la nature) dans certaines régions.

Cette exigence a été établie à la suite de la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe qui comprend une politique prévoyant que le ministère des Affaires municipales et du Logement et le ministère de l'Environnement élaboreront une proposition de règlement en vertu de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment* pour désigner des terres à une distance de 100 mètres de la rive du lac Simcoe, d'autres lacs et de tout cours d'eau permanent du lac Simcoe, en tant que zone prescrites aux fins de nouvelles inspections des fosses septiques.

Pour de plus amples renseignements sur le programme des nouvelles inspections prévues en vertu de la *Loi sur le code du bâtiment*, veuillez visiter le site à l'adresse suivante : <http://www.mah.gov.on.ca/Page5847.aspx>.

Stations de traitement des eaux d'égout

Les stations de traitement des eaux d'égout dans les limites du bassin hydrographique du lac Simcoe sont parmi les plus efficaces en Ontario dans l'élimination du phosphore. Au cours des deux dernières décennies, nous avons remarqué une réduction du volume de phosphore provenant de ces stations, malgré la demande croissante de traiter de plus grands volumes d'eaux usées de zones urbaines aménagées.

Pour assurer la mise en place des meilleures pratiques, notre [stratégie de réduction du phosphore](#) (en anglais seulement) établit les limites individuelles de concentration du phosphore pour chaque station dans le bassin hydrographique. La stratégie fixe aussi une limite de 7,2 tonnes de phosphore par an pour l'ensemble combiné des stations.

Ces limites entreront en vigueur en 2015. Si une station est élargie avant cette date, la limite entrera en vigueur à la date d'expansion.

La stratégie de réduction du phosphore est un document évolutif qui sera examiné et mis à jour au moins une fois tous les cinq ans; au cours des années, la stratégie comprendra plus de détails et des exigences rigoureuses pour toutes les sources.

Gestion des eaux pluviales et aménagement urbain

Les eaux pluviales, soit les précipitations de pluie et la fonte des neiges qui se déversent dans les égouts pluviaux, les cours d'eau et les lacs, transportent avec elles le phosphore et un certain nombre d'autres contaminants qui ont une incidence sur la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique du lac Simcoe.

L'aménagement urbain augmente le potentiel que les eaux pluviales et leurs contaminants exercent un impact direct sur le lac. Les surfaces dures, comme les routes et les immeubles sont imperméables, ce qui rend difficile la pénétration et l'imprégnation de l'eau dans le sol. Il devient alors plus facile pour l'eau de drainer dans le lac.

Les eaux pluviales urbaines contribuent considérablement au volume total de phosphore déversé dans le lac Simcoe, soit près de 31 % selon nos estimations actuelles. Nous prenons des mesures pour améliorer la gestion des eaux pluviales pour l'aménagement actuel et planifié dans la région du lac Simcoe.

L'année dernière, l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, le ministère des Richesses naturelles, Environnement Canada, les municipalités du bassin hydrographique, l'industrie du bâtiment et l'association d'aménagement des terrains, ont travaillé à un document d'orientation pour aider les municipalités à élaborer et à mettre en œuvre des plans directeurs de gestion des eaux pluviales.

En outre, nous avons commencé le travail à un document d'orientation budgétaire relatif au phosphore pour aider les sociétés d'aménagement de terrains et les municipalités à adopter les meilleures pratiques de gestion pour réduire le volume additionnel de phosphore déversé dans le lac.

« L'aménagement environnemental viable est l'un des objectifs clés du Plan de protection du lac Simcoe. Par conséquent, la croissance économique future et la croissance démographique dans le bassin hydrographique du lac Simcoe doivent être gérées de manière à soutenir un écosystème sain, une économie saine et des collectivités saines. »

- Extrait de la stratégie de réduction du phosphore du lac Simcoe.

Pour en savoir davantage

Lisez la [stratégie de réduction du phosphore pour le bassin hydrographique du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) et [des renseignements connexes](#).

Lisez le [rapport sur la qualité de l'eau dans le lac Simcoe](#).

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir la mise à jour sur chacune des politiques relatives à la qualité de l'eau dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Ce que vous pouvez faire

Les mesures que vous prenez pour améliorer la qualité de l'eau du lac Simcoe font une différence :

- Utilisez des fertilisants et des produits de nettoyage sans phosphore, notamment les détergents pour lave-vaisselle et les produits hygiéniques personnels.
- Assurez-vous que votre fosse septique fonctionne bien et entretenez-la une fois tous les trois à cinq ans.
- Conservez ou restaurez votre rive pour qu'elle soit composée d'un mélange d'arbres, d'arbustes et d'herbes indigènes qui aident à absorber les éléments nutritifs, comme le phosphore.
- N'utilisez pas de fertilisants près de la rive.

Pour connaître plus de conseils pratiques, visitez le site sur la [protection du lac Simcoe](#),

ou le site Web de [l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe](#) (en anglais seulement).

VOLUME D'EAU

Contexte

Pour avoir un écosystème aquatique sain, nous devons avoir une excellente qualité d'eau. Nous devons aussi maintenir le bon équilibre d'eau dans le lac Simcoe et ses affluents.

Certains sous-bassins hydrographiques du lac Simcoe, de même que ses criques, rivières et cours d'eau, ont déjà un bas niveau d'eau, ce qui entraîne des changements aux habitats aquatiques et aux communautés de poissons.

Les perturbations peuvent survenir à la suite de périodes de sécheresse naturelle ou de l'utilisation d'eau à des fins diverses, notamment agricoles ou récréatives. La rivière Maskinongé, dans la partie Sud du lac Simcoe, est un exemple d'un sous-bassin hydrographique exposé à un risque particulier d'un bas niveau d'eau.

Apporter des améliorations

Approvisionnement d'eau

Au cours de l'année dernière, le ministère de l'Environnement, en collaboration avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, a commencé l'élaboration de cibles concernant le débit de base, soit le volume d'eau qui devrait s'écouler pour maintenir les écosystèmes aquatiques en bon état dans le bassin hydrographique, des sous-bassins hydrographiques soumis à des perturbations dans le lac Simcoe.

Ce travail continuera d'être une priorité l'année prochaine et il sera extrêmement important pour nous de comprendre où nous devons concentrer nos efforts pour conserver l'eau et restaurer les terres.

À mesure que nous déterminons les cibles en matière de débit de base, nous élaborerons aussi des plans pour aider à atteindre les cibles. Ces plans pourraient inclure des mesures spécifiques de conservation et d'attribution de l'eau à l'intention des auteurs de prélèvement d'eau, notamment les agriculteurs et les municipalités. Nous devons nous assurer de réserver un volume adéquat d'eau à l'environnement.

L'office de protection de la nature travaille aussi en étroite collaboration avec les municipalités afin de compléter les bilans hydrologiques de tous les sous-bassins hydrographiques du lac Simcoe, priorité étant donné aux sous-bassins hydrographiques soumis à des perturbations.

À ce jour, des bilans hydrologiques ont été élaborés pour 8 des 19 sous-bassins hydrographiques.

En élaborant les bilans hydrologiques, l'office de protection de la nature examine les réserves d'eau disponibles et la demande actuelle et future en eau. Les bilans donnent un aperçu sélectif de la provenance et de la destination de l'eau, ce qui nous permet de mieux comprendre quelles sont les régions qui souffrent de la baisse du volume d'eau et celles où la demande dépasse un niveau acceptable d'approvisionnement en eau.

Ces bilans nous aideront à établir les plans de conservation et de valorisation de l'eau. Ils nous permettront aussi d'avoir une meilleure compréhension des régions d'alimentation des nappes souterraines, importantes du point de vue écologique, pour que nous puissions protéger ces régions. Les régions d'alimentation des nappes sont des parcelles de terrains où l'eau s'infiltre et réapprovisionne les eaux souterraines, l'eau qui est utilisée, par exemple, par les municipalités et les agriculteurs. Il existe un certain nombre de régions d'alimentation des nappes dans le lac Simcoe qui sont considérés importantes du point de vue écologique car elles réapprovisionnent des cours d'eau, des terres humides et des habitats adjacents. Les terres humides et les régions naturelles jouent également un rôle important dans la conservation de l'eau entre les événements de précipitations, libérant l'eau lentement pour être utilisée dans les cours d'eau. Nous comprendrons mieux au cours de l'année prochaine quelles sont les régions d'alimentation des nappes et les régions naturelles qui doivent être mieux protégées, améliorées ou restaurées.

Par ailleurs, les bilans hydrologiques nous aideront à établir les normes relatives à la gestion des eaux pluviales (*pour de plus amples renseignements sur les eaux pluviales, voir ci-dessus la section sur ce sujet*) en ce qui concerne les projets d'aménagement actuels et prévus dans la région du lac Simcoe.

Les municipalités du lac Simcoe veillent aussi à ce que toute demande visant à établir ou à agrandir une importante installation récréative possède un plan d'utilisation de l'eau à des fins récréatives. Cette mesure est entrée en vigueur en juin 2009, date de diffusion du Plan de protection du lac Simcoe.

Les aires de loisirs, comme les terrains de golf, les grands centres de villégiature et les ports de plaisance, ont besoin d'utiliser l'eau. Les plans d'utilisation de l'eau à des fins récréatives doivent démontrer certaines mesures de conservation, par exemple : l'utilisation de l'eau pour l'entretien ou la fabrication de neige est gardée au minimum, les techniques de conservation de l'eau (comme les toilettes et les pommes de douche à débit réduit) sont utilisées dans les clubs et restaurants. Des mélanges de pelouses seront utilisés, dans la mesure du possible, pour réduire l'arrosage et l'entretien sur les terrains de sport et de golf.

Les efforts visant à encourager la conservation de l'eau se développeront au cours de l'année prochaine à mesure que nous avons une meilleure compréhension des sous-bassins hydrographiques soumis à des perturbations et à aux besoins en eau.

Pour en savoir davantage

Visitez le site Web de l'[Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) pour avoir plus de conseils pratiques portant sur la conservation de l'eau dans la maison et le jardin.

Consultez la [brochure sur le Programme d'intendance agricole du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) pour découvrir les meilleures pratiques en matière de conservation de l'eau pour les agriculteurs.

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir une mise à jour de chacune des politiques relatives au volume d'eau dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Ce que vous pouvez faire pour conserver l'eau

Il existe de nombreuses occasions qui permettent aux agriculteurs, aux propriétaires fonciers et aux gestionnaires d'installations récréatives de protéger, de conserver et d'utiliser l'eau de manière plus efficace dans l'ensemble du bassin hydrographique du lac Simcoe.

En tant qu'agriculteur :

- Utilisez l'eau de votre étable de façon plus pertinente : installez des abreuvoirs et des systèmes de nettoyage plus efficaces.
- Installez des systèmes d'irrigation plus efficaces et n'arrosez que lorsque cela est nécessaire.
- Vous pouvez être admissible à un remboursement maximal de 75 % de vos frais dans le cadre du programme ontarien d'intendance agricole du lac Simcoe (consultez la brochure sur le [Programme d'intendance agricole du lac Simcoe](#)) (en anglais seulement).

En tant que propriétaire d'une maison :

- Vérifiez les fuites dans les robinets, les toilettes, les tuyaux et conduits. Une fuite régulière dans un robinet se traduit par une perte de 55 litres par jour et une fuite dans la toilette peut entraîner une perte de 550 litres par jour.
- Ne faites marcher le lave-vaisselle et la machine à laver que lorsqu'ils sont pleins.
- Faites installer des toilettes à débit d'eau restreint et réduisez de 50 % la consommation d'eau.

- Prenez des douches courtes plutôt que des bains. Faites installer des pommes de douche à débit réduit et des aérateurs sur les robinets.
- Réduisez l'arrosage des pelouses qui n'ont besoin que d'un pouce d'eau par semaine.
- Arrosez votre pelouse tôt le matin ou le soir lorsque le taux d'évaporation est bas.
- Transformez une plus grande partie de votre pelouse en un jardin de plantes vivaces avec des plantes indigènes qui supportent les conditions plus sèches.

En tant que propriétaire foncier, assurez-vous de conserver les terres humides et les zones naturelles dans leur état naturel; ces régions aident à retenir l'eau et à la libérer lentement pour être utilisée dans les cours d'eau.

RIVES ET PATRIMOINE NATUREL

*« Je tiens à vous remercier d'avoir autorisé le nettoyage des berges de la rivière à [Riverbank Drive, Pefferlaw] Le nettoyage a été complété le mardi 20 juillet 2010. C'était un plaisir vraiment de voir un groupe de jeunes adultes travailler si bien ensemble pour faire un excellent travail... je vous remercie et je suis sûr que les voisins de l'autre côté de la rivière ont pleinement apprécié la vue qui s'est améliorée.
Le grand gagnant : la faune et l'environnement. »*

— John Hastings, propriétaire d'un bien foncier, dans une lettre envoyée au ministère des Richesses naturelles au sujet du travail accompli par les brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario pour aider au nettoyage de la rive du lac Simcoe.

Contexte

À mesure que nous délaissions l'eau du bassin hydrographique du lac Simcoe, à savoir la vie aquatique, le volume et la qualité de l'eau, nous atteignons la terre du bassin hydrographique, son patrimoine naturel et ses caractéristiques hydrologiques, composées de terres humides, de terrains boisés, de vallées, de cours d'eau permanents et intermittents, d'autres lacs et de zones naturelles qui longent la rive du lac Simcoe.

L'examen du volume et de la qualité de la végétation naturelle dans le bassin hydrographique donne une indication de la santé écologique de la région. Bien que le couvert naturel s'étende sur environ 35 % du bassin hydrographique du lac Simcoe, il existe de nombreuses régions où le couvert naturel pourrait être amélioré. Notre objectif est de nous assurer qu'il n'y aura plus de perte de rives naturelles ni d'éléments clés du patrimoine naturel ni d'éléments hydrologiques clés et de trouver des moyens de restaurer les régions naturelles ou d'améliorer les caractéristiques existantes.

Les activités qui ont eu lieu le long de la rive et dans le bassin hydrographique ont eu une grande incidence sur la santé écologique du bassin hydrographique : l'élimination de la végétation naturelle le long de la rive et la construction de murs de béton ont perturbé les liens importants qui existent entre la terre et l'eau et leurs fonctions naturelles; l'utilisation des fertilisants a contribué à des niveaux élevés de phosphore dans le lac; la perte ou la dégradation des caractéristiques du patrimoine naturel a entraîné un appauvrissement de la biodiversité et a affaibli la capacité fonctionnelle d'adaptation des caractéristiques au changement climatique et de résistance face aux espèces envahissantes, soit les espèces qui n'appartiennent pas naturellement au lac Simcoe.

Au cours de l'année dernière, nous avons diffusé un document de consultation portant sur les éventuels règlements concernant les rives. Nous avons

également élaboré un programme de surveillance du couvert naturel afin de pouvoir mieux constater les changements et les raisons connexes. Nous avons défini les éléments clés du patrimoine naturel et les éléments hydrologiques clés pour avoir une compréhension partagée des régions naturelles à mesure que nous prenons des initiatives pour restaurer ou améliorer les valeurs et fonctions écologiques du bassin hydrographique.

Par ailleurs, nous aidons les agriculteurs et les résidents, dans le cadre de projets pédagogiques améliorés et des mesures de stimulation, à comprendre et à participer aux mesures d'intendance qui protègent les rives, les terres humides, les forêts et autres aires naturelles.

Apporter des améliorations

Une meilleure protection des rives du lac Simcoe

Une rive saine signifie une meilleure qualité d'eau. Une rive saine aide à empêcher le déversement des éléments nutritifs et d'autres polluants dans le lac, fournit une protection contre les inondations et l'érosion, conserve les habitats d'un nombre élevé d'espèces aquatiques et terrestres (poissons, plantes, animaux, insectes) et aide à réguler la température et le microclimat dans les habitats.

Une rive saine signifie aussi que le bassin hydrographique est mieux à même de faire face aux difficultés actuelles et futures comme les espèces envahissantes, le changement climatique et les changements à notre manière d'utiliser la terre.

Certaines régions et activités relatives à la rive du lac Simcoe, comme l'usage de fertilisants, ne sont pas couvertes par les politiques et lois en vigueur. Pour combler certaines lacunes en ce sens, le ministère de l'Environnement a mené des enquêtes sur l'utilisation d'instruments de réglementation pour modifier ces activités. En mars 2010, le ministère a diffusé un document de consultation dans lequel il prévoit certaines des approches réglementaires proposées. Les consultations sur ce document et les discussions avec le Comité de coordination pour le lac Simcoe ont révélé que l'examen de ces activités est une grande priorité et qu'il était nécessaire d'appliquer une approche combinée utilisant des programmes volontaires et obligatoires. Au cours de l'année prochaine, un programme de protection des rives sera élaboré. Ce programme comprendra l'utilisation d'une gamme d'outils, une importance accrue étant accordée aux programmes volontaires.

Cartographie et surveillance des caractéristiques du patrimoine naturel

L'année dernière, le ministère des Richesses naturelles a réalisé des progrès importants dans l'élaboration d'un programme de surveillance des caractéristiques du patrimoine naturel dans les limites du bassin hydrographique

du lac Simcoe. Le programme nous aidera à mieux déterminer la santé du bassin hydrographique ainsi que les changements au bassin hydrographique au fil du temps.

Le ministère a l'intention d'examiner un certain nombre de facteurs dans le cadre de la surveillance des terres, notamment les changements au couvert naturel pour déterminer si des terres humides se réduisent, demeurent inchangées ou augmentent. La surveillance nous aidera aussi à comprendre la santé et la biodiversité des caractéristiques du patrimoine naturel dans le bassin hydrographique.

En outre, le ministère a déterminé les sous-bassins hydrographiques qui sont soumis à des perturbations du point de vue du patrimoine naturel (en utilisant les indicateurs d'Environnement Canada « [Quand l'habitat est-il suffisant?](#) »). La connaissance des sous-bassins hydrographiques perturbés nous aide à diriger nos efforts pour améliorer les régions.

Les étudiants d'été prêtent main forte

L'année dernière, les [brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario](#) du ministère des Richesses naturelles ont planté plus de 1 200 arbres et arbustes indigènes dans les trois parcs provinciaux du lac Simcoe, soit les parcs Sibbald Point, Mara et McRae, pour aider ces régions à retrouver leur état naturel. Les brigadiers ont utilisé des arbres et des arbustes indigènes, notamment le pin blanc, qui est l'emblème officiel des parcs provinciaux de l'Ontario.

Comme des milliers de visiteurs locaux et de touristes visitent les parcs chaque année, ceux-ci sont devenus des lieux d'une expérience pédagogique où le public et les résidents locaux peuvent voir des régions naturalisées et s'en inspirer pour faire de même sur leurs propres terrains.

Cet été, deux autres équipes de brigadiers d'intendance environnementale ont aidé des propriétaires fonciers autour du lac Simcoe à apporter des changements pour naturaliser leurs terres. L'une des équipes d'intendance environnementale était composée de jeunes de la Première nation de Georgina Island qui partageaient leur temps entre Georgina Island et la terre ferme pour aider les résidents à mettre en œuvre leurs plans d'action environnementaux.

Pour en savoir davantage

Lisez le [document de consultation sur la protection de la rive du lac Simcoe](#) (en anglais seulement).

Visitez le site Web de l'[Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) pour avoir plus de conseils pratiques sur la conservation de l'aspect naturel de vos terres.

Envoyez un courriel à lakesimcoestewardship@ontario.ca pour en savoir davantage sur les brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario et les possibilités de naturaliser vos terres.

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir une mise à jour de chacune des politiques relatives aux rives et au patrimoine naturel dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Ce que vous pouvez faire

- Laissez votre rive dans son état naturel pour éviter l'érosion du sol et préserver l'écosystème.
- À quoi ressemble une bonne zone tampon? Une bonne zone tampon le long de la rive est composée d'un mélange d'arbres, d'herbes et d'arbustes indigènes. Ce qui est particulièrement important c'est le mélange de plantes et leurs solides racines. Ébranchez et taillez les plantes pour aider le renforcement des racines.
- Visitez l'un des parcs provinciaux du lac Simcoe, nos sites de démonstration, pour voir le mode de formation d'un paysage naturel.

ESPÈCES ENVAHISSANTES : AUTRES MENACES ET ACTIVITÉS

Contexte

Les espèces envahissantes

La plupart des espèces envahissantes, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux ou d'autres organismes qui sont présents à l'extérieur de leur habitats naturels, sont introduits dans un lac ou une terre de façon involontaire en raison d'un manque de sensibilisation du public quant à leurs dangers potentiels. Comme les espèces envahissantes n'ont pas de prédateurs ou de contrôles naturels, elles peuvent se propager très rapidement et causer des dommages importants à l'environnement et à l'économie.

Les espèces aquatiques, comme les poissons, les invertébrés et les organismes microscopiques, peuvent se trouver sur des bateaux et les engins de pêche. Les espèces terrestres, comme les plantes, les animaux et les insectes, peuvent être introduites par l'aménagement de jardins d'ornement ou simplement par de la terre et du bois de chauffage provenant de sources externes.

Les espèces qui n'appartiennent pas naturellement au lac Simcoe peuvent perturber l'équilibre écologique à un tel point qu'elles peuvent éventuellement anéantir des espèces essentielles à la santé du lac.

Apporter des améliorations

Au cours de l'année dernière, le ministère des Richesses naturelles a amélioré son programme de surveillance des espèces envahissantes dans le bassin hydrographique. Le programme nous aide à mieux comprendre les effets que les espèces envahissantes exercent sur l'eau et la terre et les efforts qui nous aident à réduire leur présence.

Le ministère a aussi élaboré une liste de surveillance prioritaire des espèces envahissantes aquatiques et terrestres qui sont potentiellement arrivés récemment dans le bassin hydrographique du lac Simcoe. Le but de la liste est de déterminer les meilleurs moyens de ne pas laisser entrer ces espèces dans le lac ou de s'en débarrasser.

Ce printemps, le ministère a lancé un [système de repérage des espèces envahissantes](#) (en anglais seulement) en collaboration avec la fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario et le soutien du Fonds d'assainissement du lac Simcoe, qui relève du gouvernement fédéral. Le système est une ressource sur le Web qui permet de signaler et de repérer les espèces envahissantes en Ontario.

Le site compte sur votre participation, en tant que « citoyen scientifique ». Vous pouvez signaler la présence d'une espèce envahissante que vous avez aperçue, faire une recherche sur les espèces que vous avez déjà aperçues et trouver l'information concernant les espèces envahissantes. Les nouveaux cas signalant la présence d'une espèce envahissante sont automatiquement communiqués au bon moment aux personnes responsables; plusieurs groupes participent au projet (financé par Environnement Canada dans le cadre du Fonds d'assainissement du lac Simcoe) : le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, la fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, South Lake Simcoe Naturalists, Center for Community Mapping (Comap) et l'Université de Waterloo, Ontario Invasive Plants Council, l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, Kids for Turtles, Couchiching Conservancy et Conservation de la nature Canada, l'office de protection de la nature de Ganaraska et Stewardship Network of Ontario. Le site Web fait l'objet d'un travail continu. L'apparence du site peut changer à mesure que nous poursuivons notre essai du site.

En outre, le ministère a tenu un certain nombre d'événements visant à sensibiliser davantage la population aux espèces envahissantes dans le bassin hydrographique du lac Simcoe, notamment la manière d'identifier les espèces envahissantes et les directives à suivre.

Le ministère a collaboré avec la fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario et les municipalités locales pour tenir des rallyes automobiles sur les espèces envahissantes. L'un de ces rallyes a eu lieu dans la région d'Uxbridge,

au Sud du lac Simcoe, où nous avons examiné des espèces, comme la berce du Caucase, au bord de la route.

Le ministère a aussi lancé des campagnes de sensibilisation au sujet des espèces envahissantes et de la pêche sous la glace. La campagne sera élargie au cours des prochaines années pour délivrer des messages aux milliers de pêcheurs à la ligne qui pêchent dans le lac Simcoe en hiver.

Au cours des deux dernières années, les équipes du ministère faisant partie des brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario ont aidé les groupes de conservation et les propriétaires fonciers à retirer les plantes envahissantes le long des rives. Les équipes ont aussi distribué des renseignements sur les espèces envahissantes aquatiques aux plaisanciers qui empruntaient le réseau de canaux de Trent pour entrer dans le lac Simcoe. Des centaines de propriétaires fonciers dans le bassin hydrographique ont aussi appris sur les espèces envahissantes grâce à leur participation aux ateliers d'intendance dans le cadre du programme d'intendance communautaire du lac Simcoe. Le programme encourage les propriétaires fonciers à élaborer des plans d'action en matière d'intendance au sujet de leurs biens. Les plans d'action peuvent inclure le contrôle ou l'élimination des espèces envahissantes. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le programme dans la section suivante portant sur l'intendance, la sensibilisation et la mobilisation ou en contactant lakesimcoestewardship@ontario.ca.

Le ministère travaille actuellement avec ses partenaires à l'élaboration d'un guide de gestion détaillé sur les espèces envahissantes à l'intention des propriétaires fonciers.

Pour en savoir davantage

Découvrez les mesures que vous devez prendre si vous trouvez des espèces envahissantes sur votre terrain.

Consultez le [système de repérage des espèces envahissantes](#) (en anglais seulement) pour signaler la présence d'une espèce envahissante.

Visitez le site www.invadingspecies.com pour obtenir de plus amples renseignements ainsi que le site [messages d'intérêt public](#) sur les espèces envahissantes par la fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario.

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir une mise à jour de chacune des politiques relatives aux espèces envahissantes dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Ce que vous pouvez faire

Vous pouvez empêcher les espèces envahissantes d'entrer dans le bassin

hydrographique du lac Simcoe :

- Lavez votre embarcation avant de la mettre dans le lac Simcoe. Le but est de vous assurer que vous n'apportez pas avec vous des espèces d'un autre plan d'eau.
- Lorsque vous pêchez dans le lac Simcoe, n'utilisez jamais des poissons-appâts vivants en provenance d'un autre lac. Cet acte est illégal.
- N'apportez pas de bois de chauffage de l'extérieur de la région du lac Simcoe car vous pourriez propager les parasites des forêts.
- Lorsque vous plantez, n'utilisez que des arbres, des arbustes et des plantes qui appartiennent à la région. Visitez le site Web de l'[Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) pour avoir des idées sur les arbres ou plantes à planter.

Pour en savoir davantage

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir une mise à jour de chacune des politiques relatives aux activités récréatives dans le Plan de protection du lac Simcoe.

INTENDANCE, SENSIBILISATION ET MOBILISATION

« Notre Plan agro-environnemental garantit que nous faisons de notre mieux pour protéger l'environnement dans notre région. Les fonds que nous avons reçus dans le cadre du Programme d'intendance agricole du lac Simcoe ainsi que du Fonds d'assainissement du lac Simcoe nous ont permis de construire une plate-forme à fumier en béton et un entrepôt à fumier couvert, ce qui garantit que les déchets produits par le bétail ne soient pas déversés dans le réseau hydrographique. De plus, nous pouvons utiliser les éléments nutritifs à la ferme, ce qui est bien pour nous et le lac! Dans le cadre de ce programme, je suis devenu plus conscient des autres initiatives prises par le gouvernement pour protéger le lac Simcoe, notamment les programmes de plantation d'arbres et de stabilisation des berges du lac pour mettre un frein à l'érosion du sol. Merci! »

— Kevin McGuckin, agriculteur, région de Woodville

Contexte

L'action environnementale commence à la maison et au sein de nos collectivités. Toute personne qui fait partie de la collectivité du lac Simcoe est responsable de protéger le lac. La collectivité reconnaît que sa participation est absolument essentielle pour apporter des améliorations au lac Simcoe. Les citoyens veulent savoir ce qu'ils peuvent faire de façon réelle et pratique.

Changement par les films : l'année dernière, 64 jeunes cinéastes se sont réunis pour présenter 16 courts métrages sur le changement souhaité dans le bassin hydrographique du lac Simcoe. Visitez le site Web de [Waste Films](#) (en anglais seulement) pour consulter les courts métrages. Les films faisaient partie de WASTE : le projet de film Anchigamin du lac Simcoe et forment maintenant le fondement de ReWild!, une idée consistant à fournir une « serre » pour faire germer les idées et aider le bassin hydrographique du lac Simcoe. Le projet a été créé par le groupe Ladies of the Lake, le Windfall Ecology Centre et l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe.

Au cours de l'année dernière, nous avons appuyé et élaboré un certain nombre de programmes pour élargir les actions communautaires qui aident à améliorer le lac. Le programme d'intendance communautaire du lac Simcoe et le Programme d'intendance agricole du lac Simcoe aident les résidents et les agriculteurs à prendre des mesures sur leurs terres dans le but de protéger le lac.

Nous avons aussi lancé le réseau/alliance d'intendance du lac Simcoe, composé de particuliers, d'organismes, d'entreprises et de gouvernements qui participent à des activités d'intendance communautaire. Le réseau offre à ses membres l'occasion de partager l'information sur leurs programmes relatifs au lac Simcoe,

d'améliorer la collaboration, de déterminer les nouvelles priorités et d'élaborer des solutions pour aider à faire avancer les mesures et les résultats en matière d'intendance. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter lakesimcoestewardship@ontario.ca.

Le réseau bénéficie de l'appui et de l'orientation du ministère des Richesses naturelles, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, du ministère de l'Environnement et de l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe.

Créé en 1951, l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe a mis en œuvre un certain nombre de programmes efficaces pour aider à améliorer le lac Simcoe au cours des 60 dernières années. L'office est un important partenaire dans la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe. Il travaille en étroite collaboration avec notre équipe multi-ministérielle et communique des données scientifiques clés dans le processus décisionnel relatif au lac Simcoe.

Le programme d'aide environnementale aux propriétaires fonciers, [LEAP](#) (en anglais seulement), fournit un soutien technique et financier aux propriétaires fonciers, du secteur privé, du secteur public et aux entreprises, pour les aider à compléter leurs projets environnementaux.

De janvier 2009 à juin 2010, LEAP a appuyé plus de 370 projets visant à protéger la santé du lac Simcoe, y compris l'amélioration de 129 fosses septiques, le déclassement de 121 puits d'eau non utilisés et 40 projets de restauration du sol, comprenant la plantation d'arbres et d'arbustes.

L'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe continue d'être un important partenaire du gouvernement ontarien à mesure qu'il procède à la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe.

Pour en savoir davantage, visitez le site à www.lsrca.on.ca.

Cette année, nous avons aussi appuyé le groupe communautaire [Ladies of the Lake](#) (en anglais seulement) et ses partenaires à élaborer et lancer le site Web OurLakesimcoe.com (en anglais seulement). Il s'agit d'un site Web communautaire et environnemental dont le but est d'aider à encourager de nombreux partenaires et projets dans le bassin hydrographique du lac Simcoe. Le site se veut aussi une ressource pour les propriétaires fonciers. Vous pouvez aussi visiter le site Web [our30million](#) (en anglais seulement) pour obtenir une mise à jour de certains projets établis dans le cadre du Plan de protection du lac Simcoe et qui reçoivent le soutien du [Fonds d'assainissement du lac Simcoe](#) d'Environnement Canada.

La sensibilisation est un élément clé du Plan de protection du lac Simcoe. Elle est essentielle à la mise en œuvre efficace de nombreuses initiatives du lac Simcoe. Au cours de l'année dernière, nous avons tenu des séances de formation à l'intention des municipalités et des planificateurs en matière d'aménagement du territoire (les personnes qui approuvent les propositions relatives à l'aménagement du territoire) pour nous assurer de les mettre au courant des changements apportés afin de protéger et restaurer le lac Simcoe. Plus de 150 planificateurs ont participé à nos séances et un plus grand nombre de séances sont prévues l'année prochaine.

Cette exploitation agricole fait l'objet d'un plan agro-environnemental



Les terres agricoles du bassin hydrographique produisent des cultures et du bétail de haute qualité. Les agriculteurs aident à soutenir les terres pour les générations futures et à protéger les cours d'eau et les rivières qui relient la terre au lac.

Le [programme d'intendance agricole du lac Simcoe](#) (en anglais seulement), établi en 2008, table sur le [Programme Canada-Ontario des plans agroenvironnementaux](#). Le programme d'intendance est un programme éducatif qui fournit une aide financière aux agriculteurs dans le bassin hydrographique du lac Simcoe. L'objectif du programme est d'aider les agriculteurs à adopter les meilleures pratiques de gestion, notamment celles qui contribuent à réduire les niveaux de phosphore dans le lac et à améliorer l'habitat faunique tout en soutenant les opérations agricoles viables.

Pour accéder aux fonds à coût partagé dans le cadre du Programme d'intendance agricole du lac Simcoe, une exploitation agricole doit compléter un atelier éducatif portant sur le Plan agro-environnemental, préparer un plan d'action et faire évaluer et confirmer le plan d'action par les pairs.

Au cours de l'année dernière, plus de 90 agriculteurs ont participé au programme à coût partagé et ont mis en œuvre diverses meilleures pratiques de gestion. Nous encourageons la participation d'un plus grand nombre d'agriculteurs.

Pour en savoir davantage

Consultez la brochure sur le [Programme d'intendance agricole du lac Simcoe](#) (en anglais seulement). Si vous exploitez une exploitation agricole d'agrément ou si vous vous occupez de l'élevage de chevaux, consultez le [programme d'intendance équine des terres saines pour des chevaux sains](#) (en anglais seulement).

Visitez le site web de l'[association ontarienne d'amélioration du sol et des cultures](#).

Visitez le site du [Fonds d'assainissement du lac Simcoe](#) d'Environnement Canada.

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir une mise à jour de chacune des politiques relatives à l'intendance, la sensibilisation et la mobilisation dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Ce que vous pouvez faire

Élaborez un plan d'action environnemental pour votre exploitation agricole et examinez la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion suivantes :

- Contrôlez le ruissellement des installations agricoles et horticoles.
- Réduisez l'érosion du sol par le vent et l'eau par le biais de systèmes de production végétale sans travail du sol.
- Établissez des zones tampons composées de végétation naturelle le long des drains et des zones riveraines pour réduire l'érosion et absorber le ruissellement.
- Récupérez les éléments nutritifs dans les eaux usées.

Mon chalet fait l'objet d'un plan d'action environnemental

Dans la partie Sud du lac Simcoe, il y a un groupe de 22 chalets, la collectivité de Degrassi Point. Cette collectivité est composée de familles dont certaines sont des propriétaires de troisième génération. Ils se sont regroupés pour élaborer des plans d'action environnementaux s'appliquant aux 22 chalets et apporter ensemble des améliorations à leurs terres. Les biens représentent 200 mètres de rive. Au cours de l'année prochaine, ils commenceront à mettre en œuvre les recommandations dans leurs plans d'action.

De nombreux propriétaires fonciers, résidents et propriétaires de chalets qui ne sont pas des agriculteurs et qui vivent dans des zones rurales, urbaines ou le long des rives apportent des changements à leurs terres pour aider à améliorer le bassin hydrographique du lac Simcoe.

De nombreuses initiatives ont été élaborées au cours des 20 dernières années dans le but de favoriser les efforts afin d'aider à protéger l'environnement sur les terrains des propriétaires fonciers. Tablant sur le succès de ces initiatives, nous avons lancé cette année le [programme d'intendance communautaire du lac Simcoe](#) pour aider les résidents à entretenir leurs biens d'un point de vue écologique viable.

Le programme utilise la même approche adoptée par le [Programme Canada-Ontario des plans agroenvironnementaux](#), facilitant ainsi aux propriétaires fonciers l'accès au soutien technique et financier afin qu'ils puissent mettre en œuvre les améliorations environnementales sur leurs terres. Ces améliorations contribuent à la santé générale du bassin hydrographique du lac Simcoe.

Au cours de l'année dernière, grâce à un important soutien d'Environnement Canada, par le biais du [Fonds d'assainissement du lac Simcoe](#), le programme a tenu 25 ateliers auxquels ont participé plus de 500 propriétaires fonciers locaux. Les ateliers ont ainsi aidé les propriétaires à évaluer leurs pratiques de gestion foncière actuelles et à créer des plans d'action environnementaux. À ce jour, plus de 90 propriétaires fonciers du secteur privé ont élaboré des plans d'action portant sur l'intendance de leurs biens fonciers et ont reçu un soutien financier

pour les aider à exécuter des projets qui contribuent à la réduction du phosphore et à la réhabilitation et la protection du patrimoine naturel.

Une partie importante du programme vise à encourager la révégétation naturelle le long des rives, étant donné que les zones tampons composées de végétation naturelle aident à stabiliser le sol et à empêcher l'érosion de la rive. Les arbres, arbustes, fleurs sauvages et herbes indigènes, au lieu des pelouses entretenues, aident aussi à absorber les éléments nutritifs, comme le phosphore, qui autrement serait déversé dans le lac.

Au cours de la première année de la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe, 20 000 arbres et arbustes indigènes ont été plantés, contribuant ainsi à la naturalisation de la rive sur une distance de plus de deux kilomètres. Un tronçon supplémentaire de la rive d'une longueur de 700 mètres a été stabilisé par le biais de techniques de contrôle de l'érosion.

Nous encourageons les résidents des zones rurales et les riverains à participer à l'atelier du programme d'intendance communautaire du lac Simcoe qui leur permettra de mieux connaître les possibilités d'intendance et de commencer à élaborer des plans d'action relatifs à leurs terres. Les participants découvriront aussi l'existence des divers organismes, programmes et ressources financières disponibles et susceptibles de les aider dans leurs projets.

Pour en savoir davantage

Lisez la brochure sur le [programme d'intendance communautaire du lac Simcoe](#), visitez le site à l'adresse www.ontariostewardship.org/lcn ou contactez lakesimcoestewardship@ontario.ca.

Consultez la [table de mise en œuvre](#) pour avoir une mise à jour de chacune des politiques relatives aux activités d'intendance, de sensibilisation et de mobilisation dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Ce que vous pouvez faire

Élaborez un plan d'action environnemental pour votre terrain en zone rurale ou riveraine et envisagez la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion suivantes :

- Ne tondez plus l'herbe à une distance de trois mètres ou plus du bord du cours d'eau ou de la rive du lac et laissez pousser une zone tampon naturelle ou la végétation.
- Plantez des arbres, des arbustes et des fleurs sauvages indigènes dans la zone tampon le long de la rive et autour de votre terrain.
- Songez à réduire ou à éliminer l'érosion de la rive en appliquant des techniques relevant du génie biologique.

- Entretenez ou augmentez les terres humides sur votre terrain.
- Prenez rendez-vous avec un technicien qui vous conseillera à choisir les bonnes plantes ou à stabiliser l'érosion de la rive.

ÉTAPES SUIVANTES

L'année dernière a été importante pour nous car elle nous a permis d'établir des fondations solides et résilientes pour mettre en œuvre le Plan de protection du lac Simcoe. Nous nous sommes assurés d'avoir mis en place les bons programmes de surveillance relatifs à la vie aquatique et l'espace naturel ainsi que la [stratégie de réduction du phosphore pour le bassin hydrographique du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) et d'avoir déterminé le meilleur moyen de protéger la rive du lac.

Les principes qui nous ont guidés au cours de l'année dernière continuent d'être d'une importance critique à mesure que nous avançons. Ils comprennent les mesures suivantes :

- Utiliser une approche de gestion adaptative car les recherches scientifiques sont continues; nous apporterons des changements lorsque de nouveaux renseignements ou de nouvelles technologies seront disponibles.
- Examiner régulièrement les décisions et les choix à mesure qu'augmentent nos connaissances, pour nous assurer de suivre toujours le bon chemin.

Ces principes soulignent l'importance du temps et des efforts requis pour atteindre nos objectifs et la nécessité d'aller de l'avant dans la protection du bassin hydrographique du lac Simcoe.

L'année prochaine sera d'une importance cruciale dans la mise en œuvre de nombreux projets. Elle sera aussi une période pendant laquelle nous aurons à rassembler toutes les pièces, à travailler en étroite collaboration et à concentrer nos efforts sur les zones du lac Simcoe qui sont particulièrement soumises à des perturbations.

De plus, nous lancerons de nouveaux projets. Cette année, nous élaborerons notre stratégie d'adaptation au changement climatique pour le bassin hydrographique du lac Simcoe.

Nous subissons déjà les effets du changement climatique en Ontario et dans la région du lac Simcoe. Au cours des cinq dernières décennies, la prise de la

glace est survenue plus tard et la débâcle plus tôt que d'habitude sur le lac Simcoe.

Certes, il est important de lutter contre le changement climatique, mais nous devons aussi nous préparer à faire face à ses conséquences. C'est ce que nous appelons l'adaptation au changement climatique.

Nous travaillons pour rendre l'Ontario aussi résilient que possible face au changement climatique. Nous avons créé le Comité d'experts sur l'adaptation au changement climatique pour aider la formulation de nos stratégies d'adaptation dans quatre domaines : la santé, l'infrastructure, l'environnement et l'économie.

Nous utilisons actuellement les conseils du comité pour diriger notre stratégie en matière de changement climatique pour le lac Simcoe et afficherons la stratégie sur le [Registre environnemental](#) afin que le public puisse la consulter et faire part de ses observations sous peu.

La stratégie fixera notre approche pour le lac Simcoe et orientera les efforts relatifs au changement climatique pour de nombreux bassins hydrographiques de l'Ontario.

Par ailleurs, nous sommes en cours d'élaboration d'un autre plan important. Il s'agit d'une stratégie concernant les activités récréatives à toutes les saisons pour améliorer les conditions des activités viables du point de vue environnemental.

La natation, le camping, la pêche, la navigation de plaisance, le golf et la motoneige ne sont que certaines des activités dont on profite dans la région du lac Simcoe. On estime que ces activités injectent plus de 200 millions de dollars par an dans l'économie locale.

Toutefois, ces activités ont souvent une incidence sur la qualité et le volume d'eau, les communautés de poissons et la propagation des espèces envahissantes.

Le défi est de nous assurer que le public profite du lac et de la région qui l'entoure tout en préservant l'écosystème. Aux occasions qui sont offertes pour profiter du lac s'ajoute la responsabilité de valoriser le lac.

Nous sommes à la période préliminaire d'élaborer la stratégie et nous tiendrons des consultations avec les groupes chargés des activités récréatives et touristiques. Nous annoncerons l'ébauche de la stratégie en matière de loisirs sur le [Registre environnemental](#) afin de recevoir les commentaires du public. Nous tiendrons un forum scientifique sur le lac Simcoe en vue de réunir les membres de la communauté scientifique, de partager leurs approches et conclusions à mesure qu'ils travaillent en vue de restaurer et de protéger la

santé du lac. Les renseignements sur la vie aquatique, la qualité de l'eau et le volume d'eau du lac Simcoe seront partagés en plus de détail lors de cet événement.

Un autre projet important en cours est celui qui consiste à explorer le lien entre une communauté de poissons en bonne santé et une économie saine. Le lac Simcoe fait l'objet d'une pêche importante de nombreuses espèces de poissons à l'année longue. Il est le lac intérieur qui connaît l'activité de pêche la plus intense en Ontario. Ces activités contribuent de manière importante aux économies locales et offrent potentiellement de multiples avantages socio-culturels. Nous collaborons avec nos partenaires et examinons la valeur financière, écologique, sociale et culturelle et l'incidence de la communauté de poissons du lac Simcoe.

Notre approche scientifique axée sur l'écosystème pour protéger le lac tient compte du fait qu'un environnement en bonne santé est la pierre d'angle de collectivités saines et d'une économie saine.

Nous espérons maintenir le momentum en lançant de nouveaux projets et en collaborant avec nos partenaires pour protéger et restaurer le bassin hydrographique du lac Simcoe.

REMERCIEMENTS

Il existe un certain nombre d'intervenants représentant une vaste gamme d'intérêts dans la région du lac Simcoe : les municipalités, les Premières nations, les collectivités des Métis, les agriculteurs et le secteur agricole, l'industrie touristique, les pêches, les entreprises, les promoteurs, les résidents, les propriétaires de chalets et les environnementalistes.

Nous remercions tous les intervenants de leur travail visant à protéger le lac Simcoe : vos efforts, vos compétences et votre dévouement font une différence importante dans le succès du projet du bassin hydrographique du lac Simcoe.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe qui a été et continue d'être un important partenaire du gouvernement ontarien dans la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe et l'amélioration de la santé du lac. L'engagement de l'Office de restaurer le lac est clairement manifeste et reconnu.

Nous remercions les nombreuses premières nations qui participent avec nous dans cette initiative, les organismes relevant des premières nations, les organismes et collectivités relevant des Métis, notamment :

- La Première nation des Chippewas de Georgina Island
- La Première nation de Chippewas de Rama (Mnjikaning)
- La Nation des Métis de l'Ontario
- La Nation des Anishinabek

Nous remercions également les nombreux groupes qui participent avec nous dans cet effort, notamment :

- Building Industry and Land Development Association (BILD)
- Conservation Ontario
- Environnement Canada
- Environmental Defence
- Ladies of the Lake
- Lake Simcoe Fisheries Stakeholder Committee et les organismes représentés
- Le ministère des Richesses naturelles, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, le ministère des Affaires municipales et du Logement et le ministère de l'Infrastructure
- Les municipalités suivantes : Aurora, Barrie, Bradford, Gwillimbury Ouest, le canton de Brock, Caledon, la région de Durham, Gwillimbury Est, Georgina, Innisfil, Kawartha Lakes, King, New Tecumseth, Newmarket, Orillia, Oro-Medonte, Ramara, Richmond Hill, Scugog, Severn, le comté de Simcoe, Uxbridge, Whitchurch-Stouffville, la région de York

- La fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario et les clubs affiliés
- Ontario Intendance Councils :
 - Durham Land Intendance Council
 - Land Intendance Network of Dufferin & South Simcoe
 - North Simcoe Intendance
 - Victoria Intendance Council
 - York Environnemental Intendance
- Rescue Lake Simcoe Coalition
- South Lake Simcoe Naturalists
- Windfall Ecology Centre

Annexe A : recommandations du Comité scientifique du lac Simcoe et du Comité de coordination pour le lac Simcoe

Le gouvernement ontarien a recueilli les données portant sur l'amélioration de la santé du lac Simcoe en :

-
- Créant le Comité scientifique du lac Simcoe dont les membres possèdent des compétences dans les domaines suivants : qualité de l'eau, écologie du lac et des bassins hydrographiques, incidences des régions voisines sur la santé du lac et la vie aquatique.
- Créant le Comité de coordination pour le lac Simcoe qui représente les intérêts des municipalités, des agriculteurs et du secteur agricole, du secteur du tourisme, des pêches, des commerces, des promoteurs, des résidents, des propriétaires de chalets et des environnementalistes.

Chaque comité s'est réuni deux fois entre juin 2009 et juin 2010 et tous les deux ont fourni de précieux conseils sur une gamme de nos résultats visés la première année.

On peut consulter en ligne les procès-verbaux des [comités du lac Simcoe](#). On trouvera ci-après un résumé des recommandations fournies par chaque comité.

Recommandations du Comité scientifique du lac Simcoe

Sujet :	Recommandations :	Résultat :
Stratégie de réduction du phosphore (SRP) <i>Le comité a reconnu que le principe de « réduction proportionnelle » est un outil de planification.</i>	Veiller à ce que les niveaux de phosphore naturel figurent dans les réductions proportionnelles. Examiner le principe de « réduction proportionnelle » pour s'assurer qu'il corresponde à la stratégie. Envisager la restauration des caractéristiques du patrimoine naturel pour réduire les charges de phosphore. Veiller à ce que des choix éclairés soient faits à toutes les étapes d'aménagement. Se concentrer sur les sources des eaux de ruissellement urbaines. Augmenter la surveillance pour réévaluer les réductions proportionnelles avant 2015. Autoriser l'utilisation et la promotion de nouvelles technologies.	La stratégie est complétée, les recommandations sont prises en considération et seront appuyées à mesure que la stratégie est adaptée.
Échange axé sur la qualité de l'eau. <i>Le comité croit que ce programme ne peut avoir des co-avantages écologiques.</i>	Une analyse plus poussée est nécessaire; envisager d'établir un programme-pilote pour essayer le concept.	La recommandation en vue d'une analyse plus poussée est adoptée : étude en cours.
Règlement concernant la rive. <i>Le comité favorise</i>	Le règlement devrait mettre fin au nouveau drainage des terres humides.	Le projet de règlement sera remis de nouveau au comité pour examen plus poussé.

<i>l'orientation du document de consultation portant sur le règlement concernant la rive.</i>		
Stratégie d'adaptation au changement climatique.	Définition et adaptation de l'étendue.	Sera remise aux parties concernées.
	Constater l'incidence sur tous les secteurs en ce qui concerne l'approvisionnement et la demande en eau.	
	Utiliser les catégories de la SRP pour évaluer l'incidence du changement climatique sur le secteur.	
Surveillance terrestre. <i>Le comité a noté l'importance de la surveillance terrestre et recommande que des fonds soient alloués de façon continue.</i>	Clarifier davantage le terme de végétation de « haute qualité » pour les cibles.	Modification apportée compte tenu des observations des évaluateurs. Un nouveau rapport avec les options recommandées sera présenté au Comité scientifique le 17 septembre 2010.
	Déterminer les détails dans les données sur la gestion et l'analyse.	
	Envisager une surveillance terrestre continue.	
Lignes directrices techniques concernant le patrimoine naturel.	Réévaluer les critères applicables au concept « non couverts par les espèces végétales envahissantes et non-envahissantes ».	Commentaires reçus relativement aux lignes directrices. Actuellement en cours d'approbation pour être affichés sur le Registre environnemental.
	Ne pas exclure les nouveaux arbres des lignes directrices.	
	Examiner de nouveau la décision concernant les dimensions de 10 hectares par opposition à celles de 4 hectares.	
Liste de surveillance des espèces envahissantes. <i>Le comité croit qu'une liste de surveillance</i>	Veiller à ce que la liste des espèces envahissantes soit évaluée par les pairs externes.	Le plan de travail est adapté compte tenu des recommandations. Une révision interne et externe plus poussée est prévue.
	Distinguer les priorités de	

<i>devrait constituer la première étape dans la création de plans d'intervention.</i>	l'Ontario de celles du lac Simcoe.	
---	------------------------------------	--

Recommandations du Comité de coordination pour le lac Simcoe

Sujet :	Recommandations :	Résultat :
Stratégie de réduction du phosphore (SRP). <i>Le comité favorise l'approche adoptée par la province au sujet de la version préliminaire de la stratégie. Il y a certaines préoccupations au sujet de l'équité des secteurs dans le plan de réduction.</i>	Analyse coûts-avantages entreprise pour établir les priorités des mesures préliminaires dans l'approche de réduction proportionnelle. La stratégie devrait appuyer l'innovation et permettre les nouveaux projets. Soutenir les activités pédagogiques et les activités d'intendance. Permettre aux municipalités d'avoir des cibles progressives. Veiller à ce que le Plan de croissance de la région du lac Simcoe soit conforme à la SRP.	La stratégie est complétée, les recommandations sont prises en considération et seront appuyées à mesure que la stratégie est adaptée.
Échange axé sur la qualité de l'eau. <i>Le comité juge que cette initiative peut être un outil éventuel avec le potentiel de favoriser l'innovation.</i>	Examiner davantage cette initiative avant de poursuivre.	Recommandation adoptée : étude en cours.
Règlement concernant la rive. <i>Le comité estime que cette stratégie exige une sensibilisation et une mobilisation efficaces.</i>	Préoccupations au sujet de l'exécution de la conformité. Élaborer un matériel davantage pédagogique, notamment des outils de marketing social. Examiner le potentiel d'élargir les activités au-delà des zones riveraines.	Le projet de règlement sera remis de nouveau au comité pour examen plus poussé.
Intendance. <i>Le comité favorise sans réserve les programmes d'intendance.</i>	Coordonner l'intendance par le biais d'une approche à « guichet unique » en ce qui concerne l'information.	Le travail est continu dans ce domaine.

Travaillons ensemble

Nous devons tous jouer un rôle pour protéger le lac Simcoe

Renseignements :

Équipe du projet de Plan de protection du lac Simcoe
Ministère de l'Environnement

Courriel : protectlacsimcoe@ontario.ca

Site Web : www.ene.gov.on.ca/en/water.lacsimcoe

Téléphone : 416 325-4000 ou 1 800 565-4923

Télécopieur : 416 327-9823



www.ontario.ca/environnement